

À PARTIR DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2023, FINI LA PRISE DE TÊTE !



# 100%

## DES EMBALLAGES DANS LE BAC JAUNE

# les bons  
gestes  
DU QUOTIDIEN

À l'attention des habitants du Grand Belfort

Madame, Monsieur,

**À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, vous pourrez déposer tous vos emballages - sans exception - dans le bac de tri (couvercle jaune).**

Depuis des années, le Grand Belfort s'engage à vos côtés pour faire progresser le recyclage des emballages et réduire le volume d'ordures ménagères. Si nos efforts ont produit jusque-là des résultats encourageants, il est nécessaire d'aller encore plus loin. Nous allons simplifier les règles de tri et augmenter ainsi les performances de recyclage sur le territoire du Grand Belfort.

### Quels bénéfices ?

Pour vous, un geste de tri quotidien plus simple qui deviendra, nous le souhaitons, systématique. Pour nous, moins d'erreurs dans le bac jaune, moins de refus en centre de tri et donc un plus fort taux de recyclage. En bref, une dynamique éco-vertueuse qui bénéficiera à tous. En triant plus, vous nous permettrez de recycler plus d'emballages en plastique et vous participerez à la protection de nos ressources et de l'environnement.

### Et en pratique ?

Concrètement, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023, tous vos emballages en plastique devront être déposés dans votre bac jaune. Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient y être déposés aux côtés des papiers, des emballages en métal et en carton. En bref, dès le 1<sup>er</sup> janvier, tous les emballages, sans exception, iront dans le bac jaune ! Plus de simplicité des règles de tri, c'est moins d'hésitation !

### Les nouveaux réflexes à adopter dès le 1<sup>er</sup> janvier :

- 1/ C'est un emballage ? Je le dépose dans le bac de tri !
- 2/ Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
- 3/ Je dépose mes emballages, séparés les uns des autres, directement dans le bac (pas dans des sacs).



**+ Nouveaux emballages à trier dans le bac jaune**

CITEO

GRAND  
BELFORT



# Désormais, plus de doute : 100 % des emballages se trient !

Pour plus d'informations, consultez le site [grandbelfort.fr](http://grandbelfort.fr), rubrique déchets.

Nous nous attachons à maintenir un service de qualité et votre action est essentielle pour éviter la hausse des coûts, en réduisant les quantités de déchets jetés et incinérés.

## Grâce à votre tri, vous participez à la préservation de nos ressources et de l'environnement

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments les plus cordiaux.

**Damien MESLOT**  
Président du Grand Belfort

**Jacques BONIN**  
Vice-président en charge  
de la politique de gestion des déchets

Nouvelles consignes de tri à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023 :

# 100% DES EMBALLAGES ET DES PAPIERS SE TRIENT

# Les bons gestes  
DU QUOTIDIEN



## DANS LE BAC JAUNE, JE TRIE :



Les boîtes de conserve, bidons de sirop, canettes, aérosols, barquettes alu...



Les couvercles métalliques



Les bouteilles et flacons en plastique



Les briques alimentaires (de lait, crème, soupe, jus de fruits...)



Les emballages de *fast food*



Tous les papiers, journaux, magazines



Les cartons

## + NOUVEAU



Tous les emballages en plastique : sacs, sachets, films, barquettes alimentaires, pots, tubes...

- À déposer en urac, sans sac
- Ne pas laver les emballages, bien les vider
- Ne pas emboîter les emballages

## DANS LE CONTENEUR À VERRE, JE TRIE :

Les bouteilles, bocaux, petits pots et flacons de parfum en verre, sans les bouchons de liège (bac brun) ou métalliques (bac jaune).

## DANS LE BAC À ORDURES MÉNAGÈRES, JE JETTE :

Les restes de repas, ordures ménagères, couches, sacs aspirateurs, détritrus.

→ Pour en savoir plus :  
[grandbelfort.fr](http://grandbelfort.fr)  
03 84 90 11 71